

La Convention avec OPPELIA 10 ALT : Un Nouveau Pas vers l'Excellence

La soirée du 24 septembre au restaurant des Tonelles a marqué une étape importante pour notre CPTS, avec un nouveau format pour mettre en avant les initiatives territoriales. Au-delà des échanges constructifs, nous avons réussi à respecter notre programme, signe d'une préparation rigoureuse et de l'engagement des participants. J'ai été impressionné par le foisonnement et la qualité des initiatives présentées, finalement recueillies sur un délai assez court, au fil de la vie de notre CPTS.

L'un des moments forts de la soirée fut la signature de la convention avec OPPELIA 10 ALT. Cette convention formalisera et renforcera notre collaboration pour améliorer la prise en charge des personnes confrontées aux addictions sur notre territoire.

Missions et Interventions de l'ALT

Cette convention s'inscrit dans la mission de la CPTS Sud-Est Aubeois, qui est de coordonner les actions des professionnels de santé pour offrir une prise en charge plus complète et efficace des patients. Elle cible particulièrement les usagers de substances psychoactives.

Les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) jouent un rôle clé dans ce domaine en offrant un accompagnement médical, psychologique, social et éducatif. Ils participent à la réduction des risques et assurent une prise en charge adaptée pour les patients.

Avec cette convention, nous souhaitons formaliser les pratiques déjà en place tout en renforçant la collaboration entre les professionnels de santé du territoire et le CSAPA.

1. Renforcement de la Collaboration

La collaboration entre la CPTS et l'ALT s'appuie déjà sur plusieurs années d'expériences, notamment la microstructure addiction entre 2019 et 2024, ainsi que l'accompagnement de quatre thèses sur le sujet. Depuis 2022, les Drs Milazzo et Mir assurent chaque semaine des consultations à l'ALT de Troyes. Au-delà, nous voulons :

1.1 Amplifier ces échanges

- En développant des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP).
- En explorant la possibilité de mettre en place des télé-expertises pour évaluer des situations complexes.

1.2 Mettre à disposition des ressources

- Former et rendre accessibles des outils, tels que des bandelettes urinaires pour l'analyse de produits.
- Effectuer des analyses de produits confiés par les patients.
- Encourager l'utilisation d'outils en ligne pour les professionnels.

2. Sensibilisation et Formation

Nous prévoyons d'organiser des soirées de formation pour les professionnels de santé. La collaboration avec l'ALT permettra de diffuser des informations sur les nouveaux produits, ainsi que des témoignages d'utilisateurs, afin de mieux comprendre leur vécu.

3. Usagers

Cette démarche vise à intégrer l'expérience des patients dans les projets communs, en considérant leur point de vue comme une ressource essentielle pour enrichir notre action.

Avec cette convention, la CPTS Sud-Est Aubeois poursuit son engagement pour une prise en charge globale et coordonnée des patients confrontés aux addictions, tout en renforçant les liens entre les acteurs de santé du territoire.